

ITINÉRAIRE TECHNIQUE RECOMMANDÉ



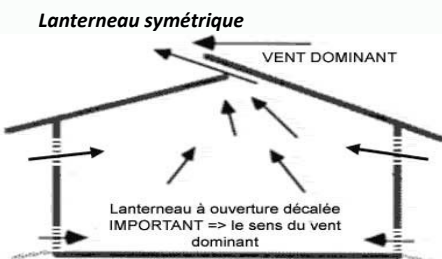
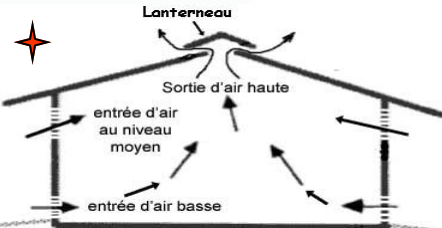
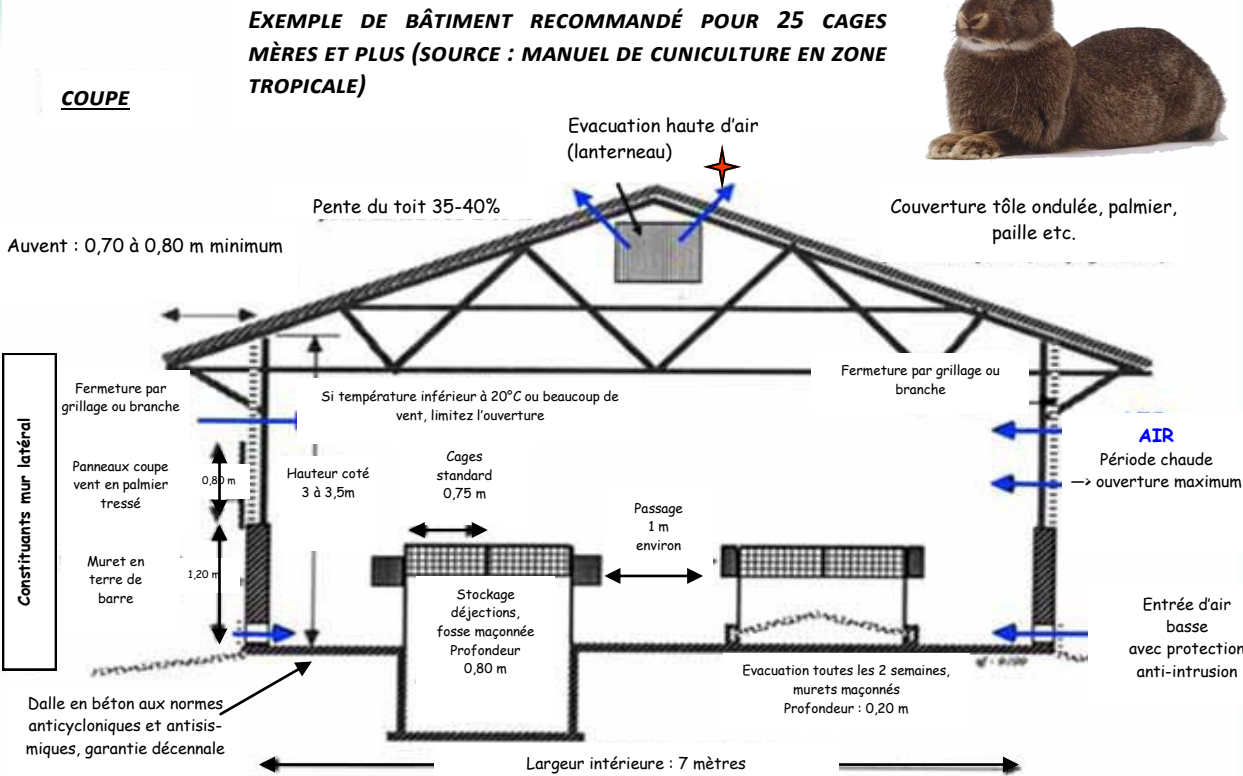
L'ÉLEVAGE DU LAPIN DE CHAIR À MAYOTTE

CHOIX DU BÂTIMENT CUNICOLE



STRUCTURE ET PARTICULARITÉ DU BÂTIMENT CUNICOLE

- **Deux unités** : la maternité et l'engraissement. Pour un élevage supérieur à 50 cages mères séparez la maternité de l'engraissement.
- La **taille du bâtiment** dépend du nombre de lapins souhaités (25 lapines mères = 7 mètres de largeur)
- Le **réservoir d'eau** doit être à l'abri du soleil, soit dans le bâtiment, soit protégé à l'extérieur par des arbres ou un auvent.



TOIT :

La tôle nue est la plus utilisée. Or, elle peut contribuer à un réchauffement important de l'air dans le bâtiment. Il est donc recommandé d'installer deux couches d'isolation sous la toiture pour lutter contre la chaleur (panneaux sandwich). Utilisez de la laine de verre ou de la mousse de polyuréthane. Vous pouvez ajouter un revêtement sur la tôle afin d'éviter l'incidence directe du soleil : chaux, feuilles de palmier tressées. Vous pouvez également peindre la tôle en blanc.

ANNEXES DE L'ÉLEVAGE :

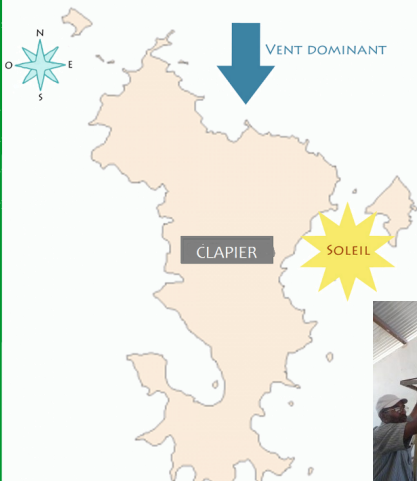
- L'entrée dans la salle d'élevage doit se faire par un **SAS sanitaire**, petite salle avec un lavabo, un pédiluve et des vêtements et bottes de travail strictement réservés à l'élevage.
- Un **bureau** où se trouvent les documents d'élevage et votre matériel peut également être annexé au bâtiment.
- Vous devez avoir un **local de stockage de l'aliment** sec et inaccessible aux ravageurs, en dehors de votre bâtiment pour ne pas attirer les rats.

CHOIX DU LIEU D'INSTALLATION DU BÂTIMENT

On choisira un terrain plat, dans un endroit aéré (non encaissé).

L'orientation du bâtiment pourra se faire de façon à augmenter la ventilation naturelle sous l'effet du vent. Pour cela, il est conseillé d'orienter le bâtiment selon un axe perpendiculaire aux vents dominants. A Mayotte, le vent dominant provient du Nord, on installera donc de préférence le bâtiment parallèlement à l'axe Est-Ouest.

De la même manière, l'orientation du bâtiment pourra être réfléchi de façon à exposer le moins longtemps possible les longues façades du bâtiment à l'effet du soleil. Pour cela on privilégiera là encore une orientation parallèle à l'axe Est-Ouest.



Réservoir d'eau

Fosse à déjection avec évacuation

Paroi statique à rideaux

Toit : bois + tôle

Clapiers sur 2 lignes

MATÉRIEL D'ÉLEVAGE CUNICOLE

Pour devenir cuniculteur professionnel et vivre de la cuniculture, il convient de se doter du matériel adéquat permettant de faciliter le travail de l'éleveur et d'améliorer le confort des animaux. Voici quelques recommandations de matériels adaptés à la cuniculture à Mayotte.



LES RACES DE LAPINS

En climat tropical, il est recommandé d'élever des races moyennes. Il existe différentes races que vous pouvez utiliser.

Pour vous approvisionner en lapins, vous devez vous adresser aux fournisseurs de métropole ou de La Réunion. Le lien suivant donne une liste de fournisseurs en France et à l'étranger :

<http://www.cuniculture.info/Docs/Fournisseurs/22-selection.htm>

**1 MÂLE POUR
8 FEMELLES**

Argenté de champagne



Californien



Fauve de bourgogne



Néozélandais



DIFFERENTS TYPES DE CAGES

LES CAGES EN MATERNITÉ

Les cages de maternité se composent d'une cage avec un fond et parois grillagés, et une trappe séparant la cage et la boîte à nid.



www.cuniculture.info

LES CAGES À L'ENGRASSEMENT

Les cages d'engraissement sont de simples cages avec un fond et des parois grillagés.



LES BOÎTES À NIDS

Ce sont des boîtes en plastique destinées à la mise bas des lapines.



MANGEOIRES ET ABREUVOIRS

ABREUVOIR AUTOMATIQUE



Crédit photo : Tiphaine Riffaud, LPA

Abreuvoir sucette, alimenté automatiquement, à nettoyer régulièrement. 1 par cage.

ABREUVOIR SEMI AUTOMATIQUE

Système de bouteille d'eau renversée, plus économique à l'achat mais plus coûteux en eau (gaspillage). A réapprovisionner tous les jours ! (**jamais vide**)



www.cuniculture.info

MANGEOIRE INDUSTRIELLE

Mangeoire manuelle en métal de 2 Kg. 1 par cage. Remplissez pour 2 jours maximum.



Matériel Chabeut

ALIMENTATION

Un seul type de provende granulé pour tous les lapins.

Fournisseur	Rations	Prix (octobre 2014)
EKWALI	Engraissement : à volonté Gestante ou non sans petit : 200 g/j Femelle allaitante : 250g/j	Sac 25Kg : 15,10 €



maquerrite.com



alliance-ble.be

MATÉRIEL DE PROPHYLAXIE SANITAIRE ET MÉDICALE

USTENSILES DE NETTOYAGE

- Balai Brosse
- Petite brosse
- Raclette
- Chalumeau (pour les cages en métal)
- Eponge
- Bottes
- Masque
- Gants



PRODUITS DÉSINFECTANTS

- TH5
- Virkon
- Eau de javel,
- Starfongicide

Protégez-vous avant d'utiliser ces produits!!



AUTRES PRODUITS UTILES

Sanitaire

- Insecticide/raticide

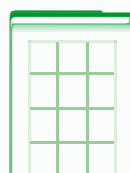
Médicale

- Antiparasitaire (gale des oreilles)
- Aseptisant (pour soigner les blessures)
- Vitamines

MATÉRIEL DE COLLECTE DE DONNÉES



Une balance
Pour peser vos lapins au moment du sevrage et à l'abattage



Des fiches d'élevage
Fiches individuelles accrochées à chaque cage
(voir exemples de fiches en annexe)

PRODUCTION DE LAPEREAUX

Le propre d'un élevage est de pouvoir s'auto-alimenter en animaux. La part la plus délicate et la plus importante de l'élevage cunicole est la production de lapereaux pour l'engraissement et pour renouveler le cheptel. Cette fiche vous explique les étapes à réaliser.



TÂCHES A EFFECTUER EN MATERNITE SUR 1 LAPINE REPRODUCTRICE

Placez la femelle dans la cage du mâle, une fois la saillie réalisée notez la date et le numéro du mâle sur la fiche individuelle de la femelle	J+0 Saillie
Palpez le ventre de la lapine pour voir si elle est gestante. Notez les résultats de la palpation sur la fiche individuelle de la lapine. Si elle n'est pas gestante, redonnez-la au mâle en notant la date de saillie sur sa fiche	J+14 Palpation
Désinfectez la boîte à nid puis annexe-la à la cage de la lapine	J+28 Préparation boîte à nid
Notez le nombre de lapereaux nés et morts-nés. Retirez les lapereaux morts et le reste de placenta que la femelle n'a pas mangé	J+31 Mise bas
Placez la lapine mère dans la cage du mâle. Si la saillie a eu lieu, notez la date et le numéro du mâle sur la fiche individuelle de la femelle, sinon retentez la saillie le lendemain	A partir de J+36 Saillie après mise-bas
Palpez le ventre de la lapine pour voir si elle est gestante. Notez les résultats de la palpation sur la fiche individuelle de la lapine. Si elle n'est pas gestante, redonnez-la au mâle en notant la date de saillie sur sa fiche	A partir de J+51 Palpation
Pesez les lapereaux et notez le résultat sur la fiche individuelle de la lapine mère, puis transférez les lapereaux à l'engraissement	J+66 Sevrage

A FAIRE TOUS LES JOURS

Retirez les lapereaux ou les lapines mortes, brulez-les ou enfouissez-les, et notez les résultats sur les fiches individuelles des mères

Nourrissez les lapins avec les rations recommandées, notez chaque ouverture de sac d'aliment

Notez tout comportement inhabituel des reproducteurs mâles et femelles. S'ils persistent, abattez l'animal et le renouveler

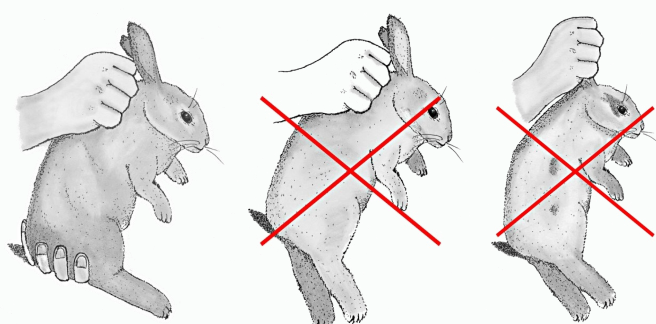
Nettoyez la fosse avec un jet haute pression

A FAIRE TOUTES LES SEMAINES

Nettoyez et désinfectez les mangeoires avec une éponge et les abreuvoirs avec un jet haute pression et du désinfectant



Déplacement des lapins sur grande distance (de la maternité à l'engraissement ou de l'engraissement à l'abattoir)



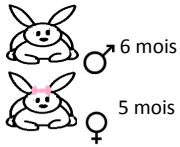
Manipulation du lapin dans l'élevage

Source : manuel de cuniculture en zone tropicale

Source : manuel de cuniculture en zone tropicale

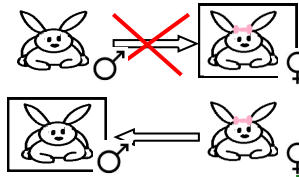
LA SAILLIE

■ Quand?



- Tôt le matin ou tard le soir
- Vulve rose ou rouge = 80-90% de chance de réussite
- Vulve blanche = 10-20% de chance de réussite

■ Où?



La femelle est déplacée dans la cage du mâle

■ Comment?

Déroulement de la saillie

Assistez à toute la scène, puis vérifiez que le lapin n'a pas éjaculé à coté.

manuel de cuniculture en Afrique de l'ouest



1. Le mâle domine la femelle



2. Il lui renifle l'arrière-train



3. La saillie



4. Une fois la saillie terminée, le mâle se laisse tomber sur le coté en poussant un cri

UTILISATION DES MÂLES :

- Semaine 1 : Double saillie (2 d'affilée avec la même lapine)
- Semaine 2 : 2 saillies sur deux lapines différentes
- Semaine 3 et les semaines suivantes: 3 saillies sur trois lapines différentes

5 MINUTES PAS PLUS, SINON ESSAYEZ AVEC UN AUTRE MÂLE, ET VÉRIFIER QUE LA LAPINE EST EN CHALEUR (VULVE ROUGE OU ROSE).

LA PALPATION (DOUCEUR ET PRÉCISION)

■ Quand?

Entre 11 et 14 jours après la saillie. Attention, une palpation tardive ou trop brutale peut faire **avorter** la lapine.

■ Où?

Sortez la femelle de sa cage

■ Comment?

La palpation vous permet de vérifier si la saillie a bien réussi (la lapine est gestante).

Saisissez la peau du dos au-dessus des reins et soulevez l'arrière train. Puis passez délicatement vos doigts sur le bas-ventre de la lapine. Si elle est gestante, vous sentirez des petites boules glissantes, les embryons, sinon rien. Ne les confondez pas avec les déjections.

AVORTEMENT



APPRENEZ LA PALPATION AVANT DE LA PRATIQUER, SI VOUS N'ÊTES PAS SÛR DE VOUS, ATTENDEZ 34 JOURS APRES LA SAILLIE POUR SAVOIR SI LA FEMELLE EST GESTANTE OU NON (VISUELLEMENT).



L'ADOPTION DES LAPERAUX

■ Principe

Si une mère a trop de petits on fera adopter les lapereaux en excès par une autre mère qui en possède moins. Il y a 4 conditions à respecter :

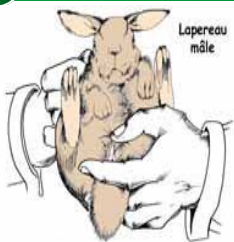
- Pas plus de deux lapereaux par adoption
- Attendre au moins 12 heures avant de pratiquer l'adoption
- Ne pas attendre plus de 48 heures pour pratiquer l'adoption
- L'adoption est possible avec des lapereaux nés à deux jours d'intervalle maximum

■ Etapes

1. Fermez la trappe du nid de la mère adoptive.
2. Mettez des gants pour attraper les petits adoptés, et placez-les dans leur nouveau nid avec les autres lapereaux.
3. Prenez soin de bien recouvrir les nouveaux lapereaux avec les poils de leur nouvelle mère.
4. Attendez 1 heure la remontée de lait de la mère et ouvrez la trappe. La lapine va donner son lait à tous les lapereaux sans distinction.



SEXAGE : SÉPARATION DES MÂLES ET DES FEMELLES



Manipulation du lapereau au sexage

Reconnaître le sexe mâle et le sexe femelle :



Mâle à 6 semaines



Mâle adulte



Femelle à 6 semaines



Femelle adulte

Source : manuel de cuniculture en Afrique de l'ouest

MODE DE CONDUITE D'UN ÉLEVAGE CUNICOLE

Pour gérer la reproduction et assurer votre production de lapereaux en temps voulu vous devez maîtriser un planning d'élevage. Il en existe deux, l'un adapté à une conduite avec un intervalle mise bas-saillie de 15 jours et un autre adapté à un intervalle mise bas-saillie d'un mois.



MODE DE CONDUITE

Gérer une reproduction c'est planifier les tâches à effectuer (voir fiche *Production de lapereaux*). Dans un élevage de lapins il existe 2 facteurs importants qui vont déterminer votre rythme d'élevage :

1 L'INTERVALLE ENTRE UNE MISE BAS ET LA SAILLIE SUIVANTE : IL PEUT ÊTRE DE 2 SEMAINES OU D'UN MOIS.

INTERVALLE MISE BAS-SAILLIE SUIVANTE : 2 SEMAINES		INTERVALLE MISE BAS-SAILLIE SUIVANTE : 1 MOIS	
Avantages	Inconvénients	Avantages	Inconvénients
Production rapide et constante	Epuise les lapins Plus difficile à gérer	Facile à gérer Durée de carrière plus longue des lapins	Production plus faible
RECOMMANDATION : Conduite recommandée aux éleveurs de lapins expérimentés (stage, formation...)		RECOMMANDATION : Conduite recommandée aux éleveurs de lapins débutants	

2 UNE CONDUITE INDIVIDUELLE OU EN BANDE DES LAPINES

CONDUITE INDIVIDUELLE		CONDUITE EN BANDE	
Avantages	Inconvénients	Avantages	Inconvénients
Production de lapereaux en continu chaque jour	Exige une présence quotidienne dans l'élevage Ne permet pas de répondre à de grosses commandes	Réduction du temps de travail Production de lapereaux régulière chaque semaine	Exige d'être bien organisé
RECOMMANDATION : Conduite recommandée aux petits élevages avec un effectif inférieur à 10 cages mères		RECOMMANDATION : Conduite recommandée aux élevages semi-intensifs avec un effectif supérieur à 10 cages mères.	

PLANNING D'ÉLEVAGE

Il existe deux plannings d'élevage pour organiser la production de lapereaux.

PLANNING CIRCULAIRE		PLANNING LINÉAIRE	
Avantages	Inconvénients	Avantages	Inconvénients
Si bien utilisé, pas besoin de calculs	Manipulation du tableau tous les jours	Manipulation du tableau occasionnelle	Bien prévoir les intervalles de temps entre chaque opération (calculs)
RECOMMANDATION : Planning adapté à une conduite type intervalle mise base- saillie d'1 mois		RECOMMANDATION : Planning adapté à une conduite type intervalle mise bas-saillie de 2 semaines	



Planning circulaire (LPA Coconi)

SI VOUS AVEZ UN DOUTE SUR L'UTILISATION DU PLANNING, CONTACTEZ UN TECHNICIEN ET DEMANDEZ-LUI CONSEIL

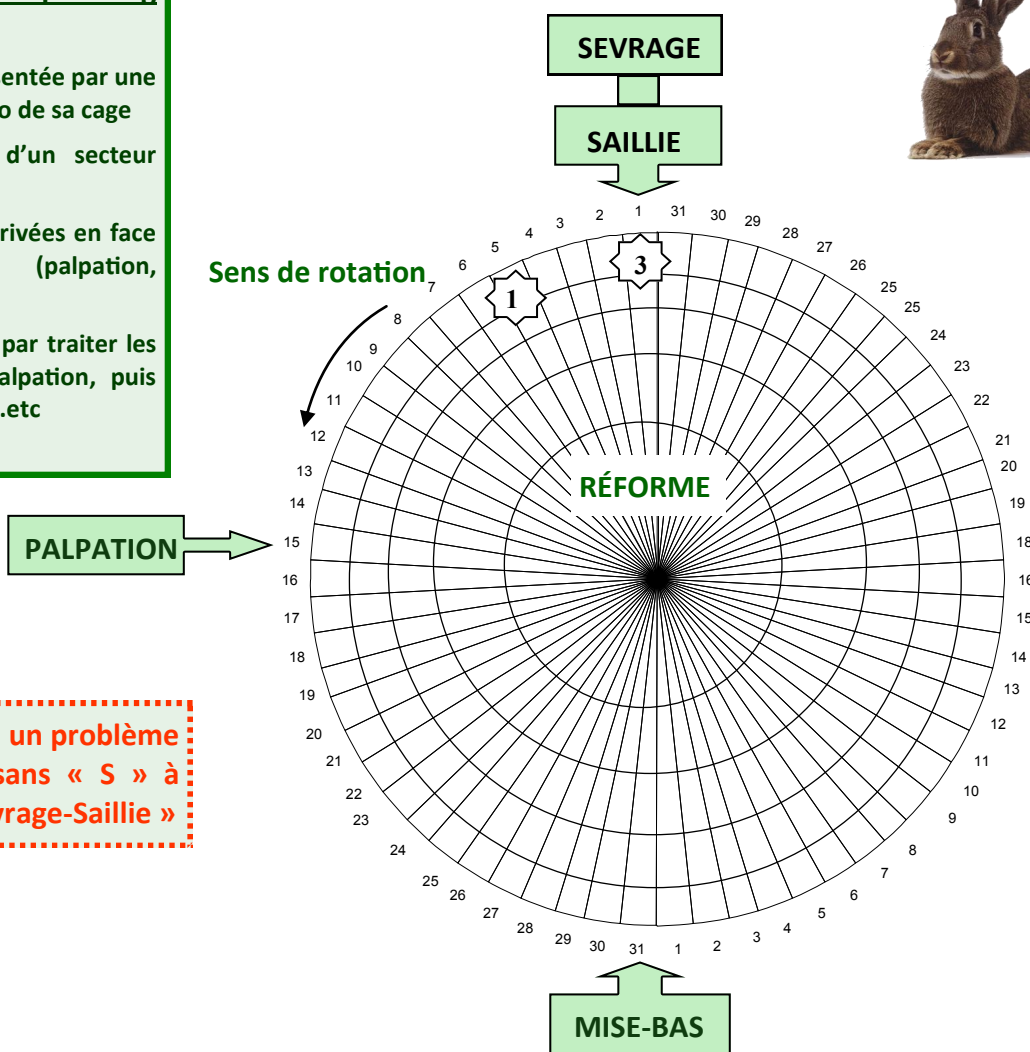


Planning linéaire (Terroir Mahorais Bandré)

LE PLANNING CIRCULAIRE

Les quatre règles d'or du planning circulaire :

- 1) Chaque lapine est représentée par une pastille indiquant le numéro de sa cage
- 2) On tourne le cercle d'un secteur chaque jour
- 3) On traite les pastilles arrivées en face des grandes étapes (palpation, sevrage...)
- 4) On commence toujours par traiter les pastilles en face de la palpation, puis celles en face de mise-bas...etc



Souvenez-vous qu'il y a un problème s'il y a des pastilles sans « S » à gauche de l'étape « Sevrage-Saillie »

Pastilles en face de l'étape « Palpation » :

Effectuez la palpation de la lapine pour voir si elle est gestante ou non

- ➡ Si elle est gestante, notez-le sur la fiche d'élevage de la lapine, et laissez la pastille là où elle est
- ➡ Si elle n'est pas gestante, notez-le sur la fiche d'élevage de la lapine, et déplacez la pastille en face de l'étape « Sevrage-Saillie » dans le cercle inférieur (si la pastille arrive au centre du cercle, réformez-la)

Pastilles aux alentours de l'étape « Mise-bas » (plus ou moins cinq jours) :

Vérifiez si la lapine a mis bas

- ➡ Si la lapine a mis bas, notez-le sur la fiche d'élevage de la lapine, et déplacez la pastille pile en face de l'étape « Mise-bas »
- ➡ Si la lapine n'a pas mis bas, laissez la pastille là où elle est

Pastilles en face de l'étape « Sevrage-Saillie » :

➡ Pesez chaque lapereau et déplacez-le dans une cage d'engraissement. Notez les renseignements liés au sevrage sur la fiche d'élevage de la lapine mère et à renseigner la nouvelle fiche d'élevage du lapin à l'engraissement

➡ Déplacez ensuite la lapine dans la cage d'un mâle reproducteur et vérifiez si la saillie a bien lieu :

Si la lapine a bien été saillie, laissez la pastille là où elle est mais inscrivez un « S » à côté du numéro
Si la lapine n'a pas accepté d'être saillie, déplacez la pastille d'un secteur à droite (lendemain)

LE PLANNING LINÉAIRE

PRINCIPE :

Le planning linéaire est un tableau à double entrée représentant 1 mois en colonne (31 jours) et les opérations de la production de lapereaux en ligne. Chaque lapine est identifiée avec une punaise numérotée (le numéro de sa cage)

Si on veut faire saillir une lapine le 1er du mois en cours on place la punaise au croisement de la colonne « 1 » et de la ligne « saillie ». En connaissant l'intervalle de temps entre chaque opération, on peut prévoir la date de l'opération suivante : on peut PLANIFIER.

EXEMPLE :

3 lapins numérotés de 1 à 3. Nous ferons saillir ces 3 lapins à une semaine d'intervalle. Pour expliquer simplement voici un exemple avec la représentation de 3 lapines sur le planning et l'explication pour la lapine 1 et 2.



jours	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	
Saillie	1						2							3																		
Palpa-tion											1								2								3					
Prépara-tion boîte à nid				2								3																	1			
Mise bas							2								3																	1
Sevrage			2																3										1			

EXPLICATIONS :

- On effectue **la saillie** de la lapine numéro 1 le premier janvier. Une semaine plus tard on effectue la saillie de la lapine numéro 2.
- On effectue **la palpation** 12 jours après la saillie, on place donc la punaise 1 sur la ligne palpation le 12 janvier, et la punaise 2 sur la ligne palpation au 19 janvier.
- Si la palpation est positive pour la lapine 1, on place la punaise 1 sur la ligne **préparation boîte à nid** le 28 janvier. Dans le cas de la lapine 2, la préparation de la boîte à nid aura lieu le 4 du mois suivant, février.
- **La mise bas** a lieu 1 mois après la saillie, le 31 janvier pour le lot 1, et le 7 février pour le lot 2.
- **Le sevrage** a lieu 28 jours après la mise bas, le 28 février pour la lapine 1 et le 3 mars pour la lapine 2. On avait effectué les saillies des deux lots à 1 semaine d'intervalle, on obtient donc des lapereaux sevrés à une semaine d'intervalle. Ainsi, vous produisez des lapereaux chaque semaine.

Si vous avez choisi un intervalle mise bas-saillie de 2 semaines : vous savez que 14 jours après la mise bas vous allez faire saillir la lapine de nouveau (la lapine sera à la fois gestante et à la fois allaitante). La lapine 1 met bas le 31 janvier, placez une deuxième punaise avec le numéro de cage de la lapine au croisement de la colonne 14 (14 février) et de la ligne saillie.

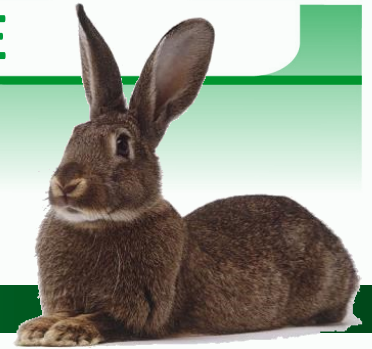
Si vous avez choisi un intervalle mise bas –saillie d'un mois : Le jour du sevrage, déplacez la punaise de la ligne sevrage à la ligne saillie en restant dans la même colonne.

DANS LA RÉALITÉ, ON PEUT FAIRE DES LOTS, PAR EXEMPLE UN ÉLEVAGE DE 48 CAGES MÈRES PEUT ÊTRE COMPOSÉ DE 4 LOTS DE 12 CAGES. LORSQU'ON FAIT UNE SAILLIE, ON PLACE LES 12 PUNAISES D'UN LOT SUR LA LIGNE SAILLIE À LA DATE VOULUE. ON DÉPLACERA LES PUNAISES ENSEMBLES À CHAQUE FOIS.

SI UNE LAPINE EST NÉGATIVE À LA PALPATION ON REPLACE LA PUNAISE CORRESPONDANTE SUR LA LIGNE SAILLIE À LA DATE VOULUE.

CONSERVER UN CHEPTEL CUNICOLE

Une fois la production des lapereaux maîtrisée, il faut savoir comment renouveler son cheptel afin de préserver son capital génétique. Ainsi, les performances de vos lapins seront régulières et maîtrisées. Voici les recommandations sur le renouvellement du cheptel dans le contexte Mahorais.



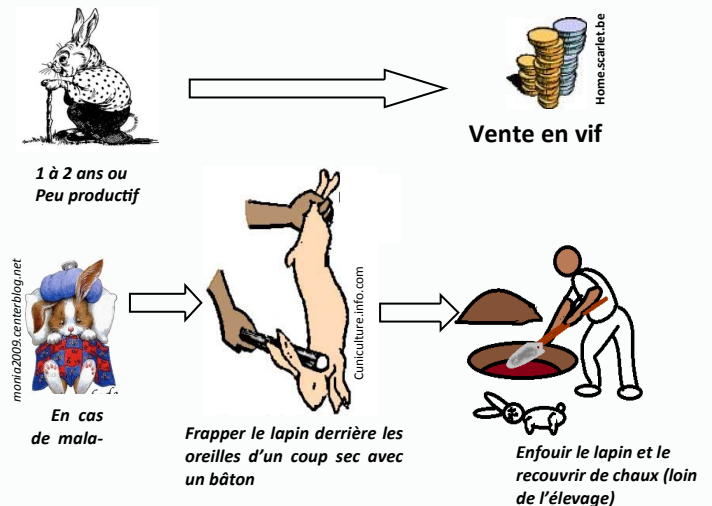
SAVOIR QUAND RÉFORMER VOS REPRODUCTEURS

LE RENOUVELLEMENT DES LAPINS APRÈS UN TRI

Lorsque les lapines et les lapins reproducteurs arrivent en fin de carrière, il faut les réformer (les trier). La décision de réformer doit se faire sur un ou plusieurs critères très précis.:

- L'âge de l'animal : la carrière ne doit pas dépasser deux ans.
- Ses performances : si la femelle ne donne pas naissance à plus de 4 lapereaux deux fois consécutives, et si le mâle met plus de 5 minutes à saillir la femelle.
- La santé de l'animal, s'il est trop malade, il risque de contaminer les autres.

Dans les deux premiers cas, vendez l'animal à un abattoir ou un particulier. Dans le cas de l'animal malade, isolez-le avec d'autres animaux malades et si vous ne pouvez pas le soigner tuez-le en lui brisant la nuque et enfouissez-le loin de l'élevage.

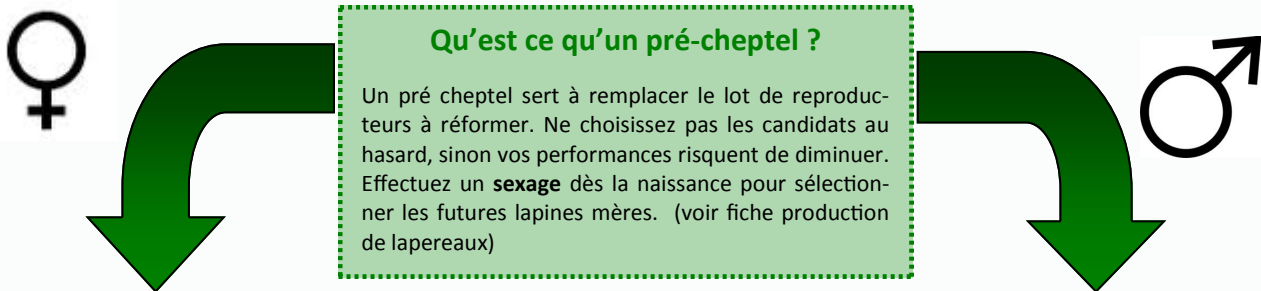


LE RENOUVELLEMENT DES LAPINS MORTS

Vous devrez parfois faire face à la mortalité prématurée et involontaire de vos reproducteurs. Pour cette raison il est recommandé de prévoir en permanence des lapines prêtes à saillir.

Si vous démarrez un élevage vous devez vous procurer 25% de reproducteurs en plus de votre effectif normal.

SAVOIR COMMENT PRÉPARER VOTRE PRÉ-CHEPTEL



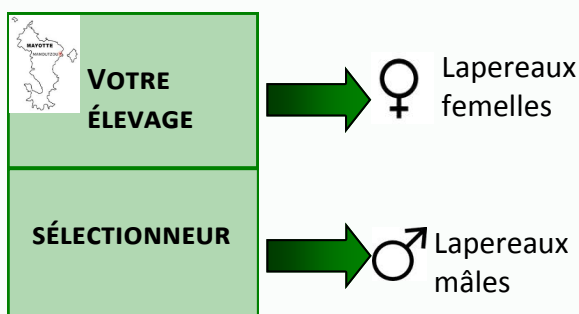
CHOISIR LES FUTURES LAPINES MÈRES : AUTO RENOUVELLE-

Critères de choix :

- Mère en bonne santé
- Mère productive et performante (regardez les fiches individuelles)
- Portée d'origine de minimum 7 lapereaux

ACHAT ET ADOPTION DES FUTURS LAPINS REPRODUC-

- Faites venir des lapereaux mâles de 1 jour dans l'élevage pour éviter la consanguinité (une fille ne devra jamais s'accoupler avec son frère ou son père).
- Dites bien au fournisseur que vous voulez un reproducteur
- Pratiquez l'adoption du lapereau de 1 jour, futur reproducteur, avec une lapine mère productive et performante.



ELEVAGE DU PRÉ CHEPTEL

- Une fois les lapereaux sélectionnés aux pré-cheptels, élevez-les à la maternité (sous leurs mères) en leur accordant une attention particulière.
- Au sevrage envoyez les en engraissement dans des cages qui leurs sont dédiées.

ORGANISER LE RENOUELEMENT

Taux de renouvellement minimum

Votre taux de renouvellement minimum doit être fixé à **70%** (100% pour un élevage intensif) tous les ans, réparti sur toute l'année. Parmi vos jeunes sélectionnés en pré-cheptel, vous effectuerez un tri, à cause des mortalités éventuelles, donc prévoyez 25 % de lapines en pré cheptel en plus de votre taux de renouvellement minimum.

EXEMPLE DE 48 CAGES MÈRES, AVEC 4 LOTS DE 12 CAGES

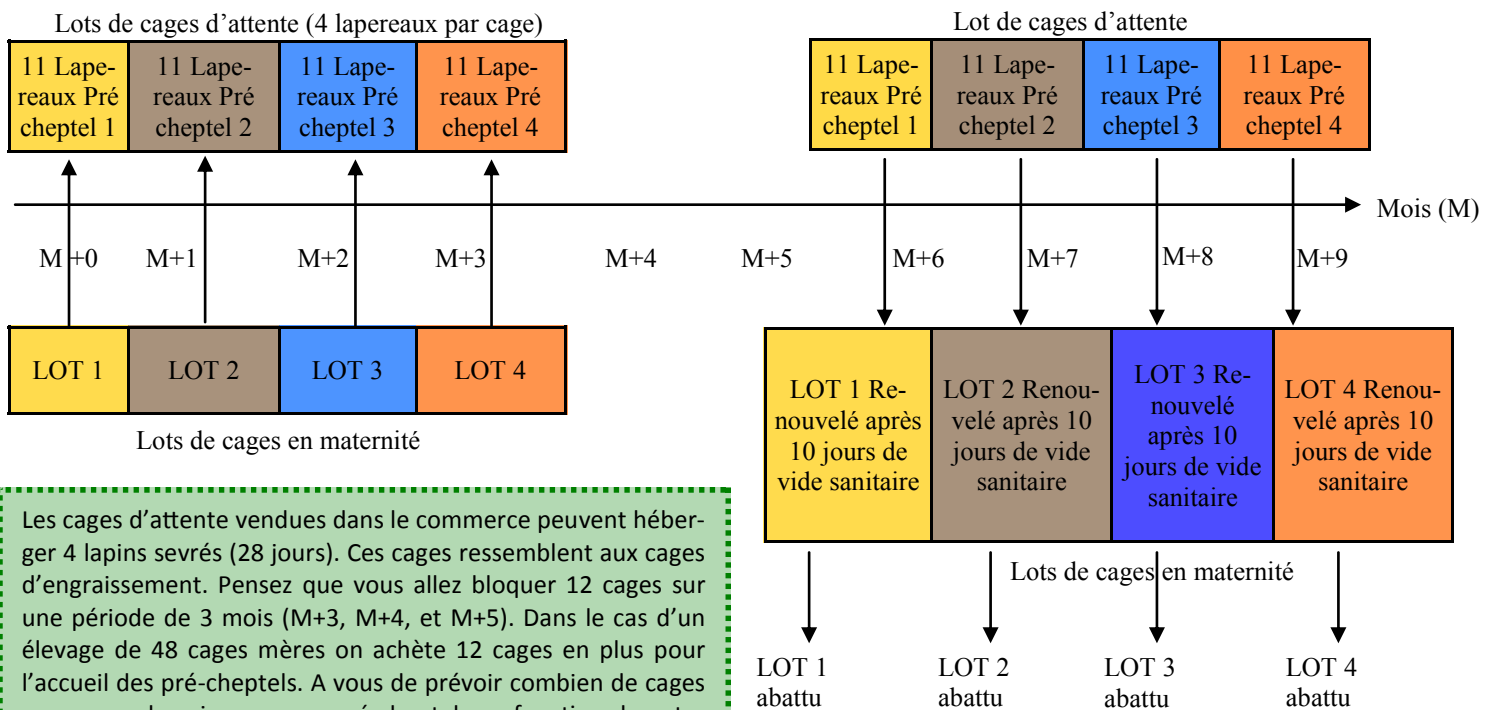
Si on choisit de renouveler à 70% les 48 lapines reproductrices (34 lapines), on renouvelle 1 lapine tous les 11 jours (365 jours / 34 lapines = 11). On prévoit 9 lapines de plus au pré cheptel (25% des 34 lapines mères). Au total, le pré cheptel sera de 43 lapines. De même, il faut prévoir le renouvellement des mâles reproducteurs.

Déroulement du renouvellement

Pour synchroniser les saillies, et avoir des bandes multiples on organise et on renouvelle les reproductrices par lots. Chaque lot sera réformé avec 1 mois (M) de décalage.

La carrière d'un lot est de deux ans. Lorsque le premier lot atteint l'âge de 1 an et demi, on sélectionne les lapereaux femelles pour former le pré cheptel 1 qui remplacera le lot 1. Les lapereaux sélectionnés sont placés dans des cages d'attente après leur sevrage à 28 jours. Ces lapereaux mettront 6 mois pour être sexuellement matures. Lorsque le lot 1 atteindra 2 ans, le pré cheptel pourra le remplacer.

EXEMPLE DE RENOUELEMENT D'UN CHEPTEL COMPOSÉ DE 4 LOTS DE 12 CAGES MÈRES AVEC UN TAUX DE RENOUELEMENT DE 70% ON RENOUEVELLE 11 LAPINES PAR LOT (70% DU LOT DE 12 ADDITIONNÉ À 25% DU NOMBRE DE LAPINES À RENOUEVELLER POUR ANTICIPER L'ÉVENTUELLE MORTALITÉ)



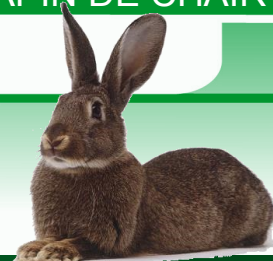
Les cages d'attente vendues dans le commerce peuvent héberger 4 lapins sevrés (28 jours). Ces cages ressemblent aux cages d'engraissement. Pensez que vous allez bloquer 12 cages sur une période de 3 mois (M+3, M+4, et M+5). Dans le cas d'un élevage de 48 cages mères on achète 12 cages en plus pour l'accueil des pré-cheptels. A vous de prévoir combien de cages vous aurez besoin pour vos pré-cheptels en fonction de votre effectif de reproduction.

Source : manuel de cuniculture en zone tropicale



Utilisez un chariot pour déplacer vos lapins lors du renouvellement.

ENGRAISSEMENT/ABATTAGE



A l'âge de 35 jours, les lapereaux sont sevrés et placés dans des cages d'engraissement jusqu'à l'abattage à l'âge de 2 mois et demi. Voici les principales recommandations pour bien préparer et effectuer cette opération.

ENGRAISSEMENT POUR UNE PORTÉE

J+35 Sevrage	Transférez les jeunes lapins dans des cages d'engraissement
J+60	Nettoyez et désinfectez le bâtiment avec du Virkon (sol, mur). Videz la fosse. Pendant cette opération, les lapins sont toujours dans le bâtiment. C'est pour cela qu'on utilise du Virkon. Les autres produits dégageraient des gaz toxiques nocifs pour la santé des lapins.
J+74	Videz les mangeoires des lapins à abattre
J+75 Abattage	Pesez les lapins avant et après abattage ; notez le résultat sur votre fiche d'élevage

A FAIRE TOUS LES JOURS :

- ⇒ Vérifiez que vos animaux disposent d'eau à volonté (vérifiez les pipettes), et donnez la ration alimentaire recommandée.
- ⇒ Notez le nombre de sacs d'aliment ouverts sur votre fiche d'élevage
- ⇒ Notez le nombre de lapins morts sur votre fiche d'élevage et éliminez-les en les enfouissant dans le sol (2 m de profondeur, éloigné des cours d'eau et de l'élevage)
- ⇒ Notez le nombre de lapins vendus, leur poids et leur prix sur votre fiche d'élevage.



A FAIRE TOUTES LES SEMAINES :

Nettoyez et désinfectez les abreuvoirs et les mangeoires avec une éponge et de l'eau de javel

TABLEAU DE LA MARGE BRUTE ANNUELLE EN VENTE EN VIF SUR L'ÉLEVAGE

Ces chiffres sont valables pour une durée d'élevage d'une bande de 75 jours (élevage, vide sanitaire) et moyennant une activité d'élevage permanente dans le bâtiment (production de lapereaux toute l'année). Prix = 10€ le Kg

Nombre de lapines mères/Taux de mortalité des lapereaux avant sevrage	10	20	30	40	50
10%	1 897,11 €	4 195,71 €	6 494,32 €	8 792,92 €	11 091,53 €
15%	1 739,59 €	3 880,68 €	6 021,77 €	8 162,86 €	10 303,95 €
20%	1 582,07 €	3 565,65 €	5 549,22 €	7 532,80 €	9 516,37 €
25%	1 424,56 €	3 250,62 €	5 076,67 €	6 902,73 €	8 728,79 €
30%	1 267,04 €	2 935,58 €	4 604,13 €	6 272,67 €	7 941,21 €
35%	1 109,53 €	2 620,55 €	4 131,58 €	5 642,60 €	7 153,63 €
40%	952,01 €	2 305,52 €	3 659,03 €	5 012,54 €	6 366,05 €

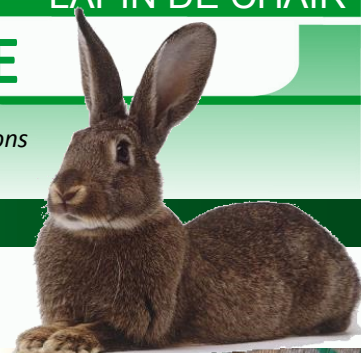


Atelier agroalimentaire
du lycée agricole de
Coconi

La vente après abattage, bien qu'engendrant des frais supplémentaires par rapport à la vente en vif, permet un écoulement plus rapide de vos lapins et ouvre de nouveaux marchés (GMS, restauration collective).

PROPHYLAXIE SANITAIRE ET MÉDICALE

Ce qui fait la réussite d'un élevage de lapins c'est avant tout son hygiène. Voici les recommandations pour maintenir une hygiène constante dans un élevage cunicole à Mayotte



PROPHYLAXIE SANITAIRE

VIDE SANITAIRE

A chaque fois qu'une cage se vide, il faut la nettoyer et la désinfecter.

J + 0	Sortie du dernier lapin (engraissement) ou de la lapine (maternité)
	S'il s'agit d'une cage mère en maternité, retirez la boîte à nids et mettez-la à tremper dans du désinfectant
	Brossez le fond de la cage avec du désinfectant
	Passez le chalumeau sur les grilles de la cage (fond et parois) pour nettoyer les poils et désinfecter (pas plus d'une seconde par cm ²)
J+1 à J+7	Vide sanitaire pendant 1 semaine



LES GESTES DE L'HYGIENE

L'HYGIÈNE DE L'ÉLEVEUR :

- PORTEZ DES BOTTES ET DES VÊTEMENTS D'ÉLEVAGE AVANT D'ENTRER DANS LE BÂTIMENT D'ÉLEVAGE
- LAVEZ VOUS LES MAINS AVANT D'ENTRER DANS LE BÂTIMENT
- PRÉVOYEZ UN PÉDILUVE À L'ENTRÉE, DÉSINFECTEZ-LE TOUTES LES SEMAINES

L'HYGIÈNE DU MATÉRIEL :

- DÉSINFECTEZ TOUTES LES SEMAINES LES PIPETTES AVEC UN TUYAU D'EAU ET DE L'EAU DE JAVEL
- TOUTES LES DEUX SEMAINES EN SAISON SÈCHE ET TOUTES LES SEMAINES EN SAISON DES PLUIES, NETTOYEZ ET DÉSINFECTEZ LA FOSSE À DÉJECTION SOUS LES CAGES

L'HYGIÈNE DU BÂTIMENT:

- TOUTS LES MOIS NETTOYEZ LES MURS DE VOS BÂTIMENTS (BRÛLEZ LES POILS DANS LES GRILLAGES MURAUX) PENSEZ AU RATICIDE (ET À L'INSECTICIDE SI BESOIN)
- LE LISIER S'ÉCOULE DANS LA FOSSE ET EST STOCKÉ DANS UN RÉSERVOIR À L'EXTÉRIEUR DU BÂTIMENT. IL EST RÉUTILISABLE SUR LES CULTURES.

PROPHYLAXIE MÉDICALE



A Mayotte on observe peu de maladies sur le lapin. Il n'y a pas de vaccin obligatoire.

Par contre il est recommandé d'avoir une **trousse à pharmacie** dans l'élevage contenant :

- Antiparasitaire contre la galle des oreilles
- Aseptisant pour désinfecter les blessures
- Vitamines

Maladie	Symptômes	Traitement
Galle des oreilles	Des croûtes apparaissent sur les oreilles, le lapin se gratte et secoue la tête	Traitement sous cutané administré par l'éleveur
Coccidiose	Gros ventre chez le lapereau, légère diarrhée, amaigrissement, sous-consommation d'aliment et d'eau	Anticoccidien



**EN CAS DE DOUTE CONCERNANT LA SANTÉ DE VOS LAPINS
APPELEZ IMMÉDIATEMENT UN VÉTÉRINAIRE**

RÉFÉRENCES TECHNICO-ÉCONOMIQUES

Toutes les données que vous relevez et notez sur vos fiches d'élevages sont essentielles. Elles permettent à votre conseiller de comprendre et d'apporter des recommandations sur vos paramètres d'élevage (aliment, température, matériel...etc.). Voici les données technico-économiques qui peuvent servir de référence pour améliorer les performances et la rentabilité de votre élevage.

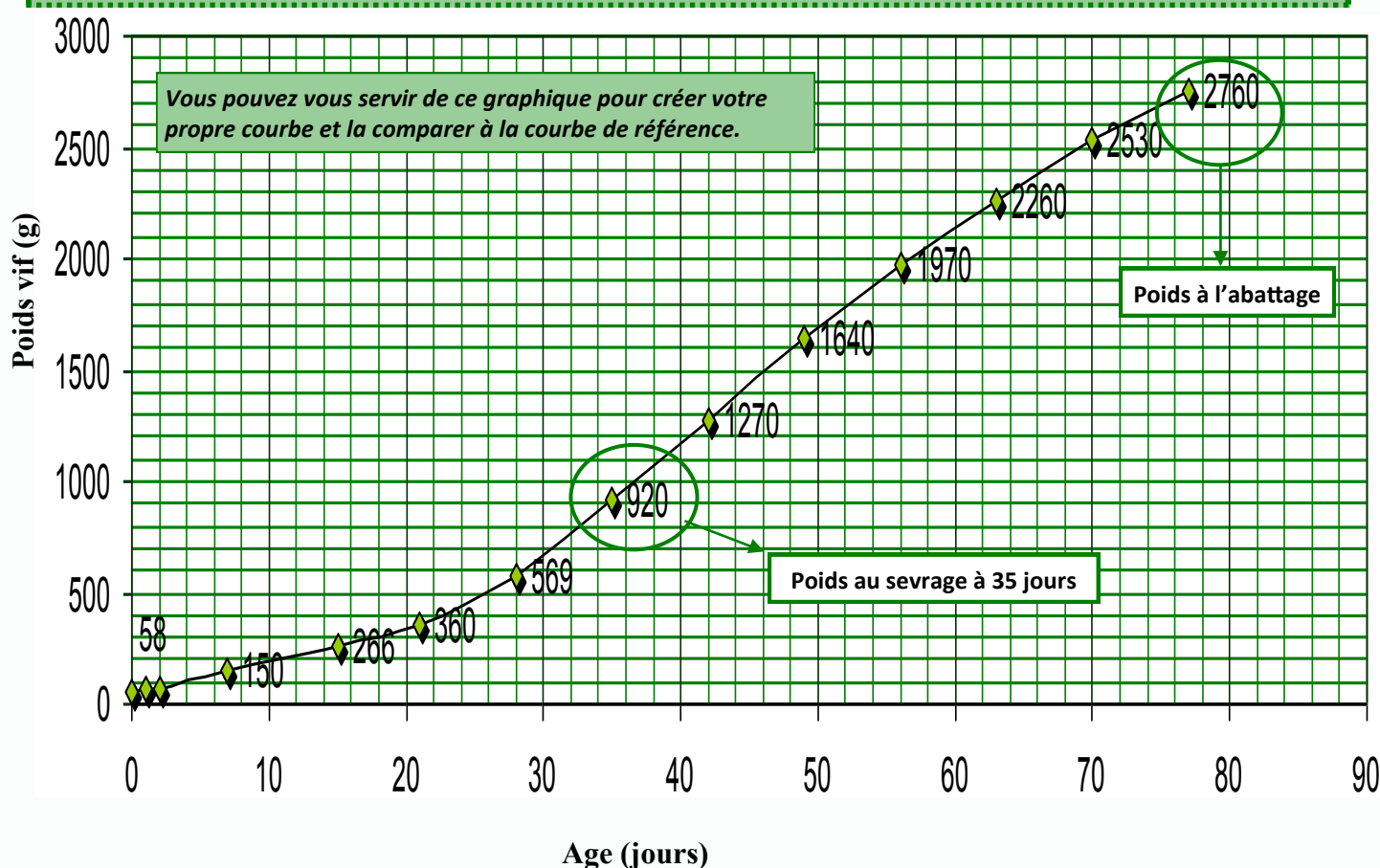


COURBES DE CROISSANCE DE RÉFÉRENCE

EVOLUTION DE LA CROISSANCE DU LAPIN DE CHAIR

Cette courbe de croissance a été établie par la société Grimeaud Frères (fournisseur de lapins en métropole) pour la souche Hyp+, dans des conditions différentes de celles de Mayotte (climat, matériel, aliment) et ne sauraient en aucun cas garantir l'obtention des mêmes résultats.

Des collectes de données sont envisagées (projet de recherche-développement dans le cadre du RITA) pour définir des références propres à Mayotte.



DONNÉES TECHNIQUES RELEVÉES AU LYCEE AGRICOLE DE COCONI EN 2012

	Données Lycée 2012*	Données Antilles 2011
Fertilité (nbre mises-bas/nbre saillies)	64%	65%
Prolificité (Nés totaux/Nbre mise-bas)	7,6	7,5
Taux de mortalité naissance	15%	13,4%
Taux de mortalité naissance-sevrage	27%	19%
Nombre de sevrés par mise-bas	5,1	5,3



Photographie de T. Riffaud, LPA

* Données moyennes sur la base de 36 cages mères

CALCUL DE LA MARGE BRUTE D'UN ÉLEVAGE DE 20 MÈRES EN JANVIER 2013

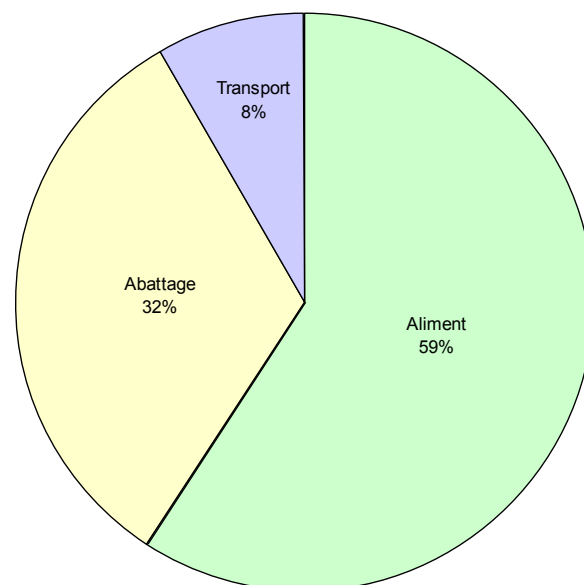
Ces données économiques sont valables pour un élevage de 20 cages mères. La conduite a été choisie en intervalle mise-bas/saillie de 30 jours et un écoulement possible de 10 lapins par semaine (Débit de la société Terroir Mahorais à Bandrélé).

MARGE BRUTE DE LA PRODUCTION DE LAPINS SUR UNE ANNEE EN ROUTINE EN VENTE APRES ABATTAGE			
Poste	Quantité	Prix unitaire	Prix
Aliment granulé (Engraissement + reproduction) (Kg)	155	11,00 €	1 704,91 €
Flacons vitamines 250 ml	4	12,00 €	48,00 €
Consommation d'eau (Lapin-nettoyage) - Estimation en m ³ (¹)	28	0,81 €	22,78 €
Produits de nettoyage (Nettoyage régulier et pédiluve)			58,00 €
Coût d'utilisation de l'abattoir de l'atelier-relai du lycée agricole (²)	26	37,00 €	962,00 €
Frais de transport (achats aliment, acheminement des lapins vivants à l'abattoir, reprise pour livraison) (³)		22,44€	246,00 €
Frais de conditionnement	26	0,41	10,66 €
TOTAL DEPENSES :			3 052,35 €
Total de Kg carcasse/an		Prix/Kg	
565,6		10,00 €	5 656,00 €
TOTAL RECETTES :			5 656,00 €
Production en continue			
MARGE PAR AN			2 603,65 €

(¹) Montants SOGEA calculés à partir des besoins en eau du lapin et du débit d'un nettoyeur haute pression pendant 4 heures
 (²) En nombre d'utilisation. Prise en compte du taux de mortalité des lapereaux avant sevrage (20% en moyenne)
 (³) Calculs basés sur les Barèmes officiels des frais kilométriques de 2011 de la Direction générale des finances publiques, sur un véhicule de 6CV et un élevage situé à 20 km environ de Coconi et Ironi Bé
Ces calculs ne prennent pas en compte le coût de la main d'œuvre. Cependant 1 éleveur peut s'occuper à lui seul d'un élevage de 100 à 200 lapines mères s'il ne s'occupe que de cet atelier.

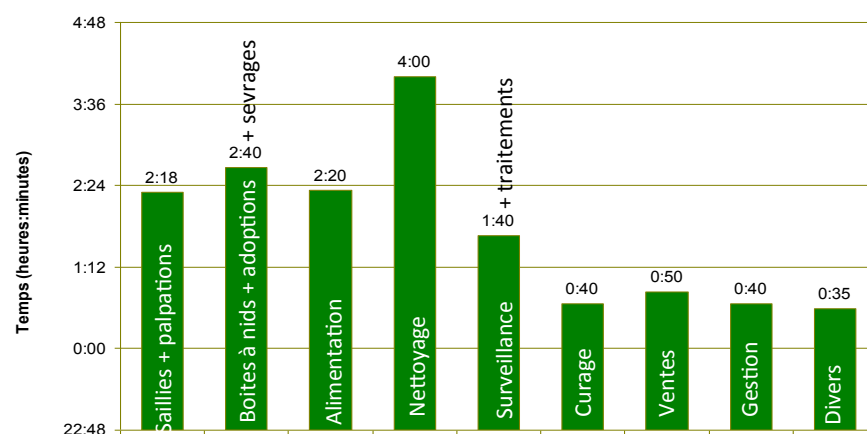
MARGE NETTE PAR AN EN FONCTION DU PRIX AU KG CARCASSE ET DU TAUX DE MORTALITÉ DES JEUNES AVANT SEVRAGE

Taux de mortalité/ Prix de vente	9,00 €	9,50 €	10,00 €	10,50 €	11,00 €
10%	2 593 €	2 913 €	3 233€	3 553 €	3 873 €
15%	2 315 €	2 617 €	2 918 €	3 220 €	3 521 €
20%	2 038 €	2 320 €	2 603 €	2 886 €	3 169 €
25%	1 760 €	2 024 €	2 288 €	2 552 €	2 817 €
30%	1 482 €	1 727 €	1 973 €	2 219 €	2 464 €
35%	1 204 €	1 431 €	1 658 €	1 885 €	2 112 €



PART DES DÉPENSES :

ESTIMATION DES TEMPS DE TRAVAUX NÉCESSAIRES POUR UN ÉLEVAGE DE 100 LAPINES MÈRES (TEMPS PASSÉ PAR LAPINE ET PAR AN)



← Les temps de travaux nécessaires à la conduite d'un élevage de lapin sont relativement importants. Faire un élevage de lapin exige une présence quotidienne sur l'élevage.

Ces données sont issues d'une étude menée au Sud de la métropole en 1991 sur 18 élevages cynicoles de 100 lapines mères.



INSTALLATION EN CUNICULTURE

La DIA permet de constituer une trésorerie durant les 3 premières années de démarrage de l'exploitation du jeune agriculteur. Elle concerne les agriculteurs souhaitant commencer une activité mais aussi ceux ne dégageant pas 1 smic/UTH. Si vous souhaitez vous installer en tant qu'éleveur, vous présenterez une demande de DIA couplée à un dossier de modernisation.



Réflexion personnelle et conditions d'obtention de la DIA

Un projet professionnel né d'une idée. Il faut s'assurer qu'il est en cohérence avec votre projet personnel. Il faut donc :

- Réfléchir sur vos motivations
- Lister vos contraintes personnelles



- **Tenir une exploitation, c'est tenir une entreprise, un budget, une comptabilité.**
- **L'obtention de la DIA vous engage sur du long-terme :** Vous devez rester agriculteur à titre principal ou secondaire pendant au moins 5 ans (jusqu'à 9 ans dans certains cas).

Aurez-vous moins de 40 ans à la date de votre installation et êtes-vous de nationalité française ?

NON

OUI

Vous ne pouvez pas bénéficier de la DIA, mais d'autres aides (comme la modernisation) sont possibles.

Avez-vous un foncier stable : un titre de propriété ou un bail de minimum 9 ans ?

NON

OUI

Vous pouvez peut-être occuper un terrain de la collectivité : rapprochez-vous du Conseil Général

Possédez-vous déjà des bâtiments d'élevages ?

NON

OUI

Rapprochez-vous des OPA pour établir des plans de constructions

Avez-vous accès à l'eau et à l'électricité ?

NON

OUI

L'accès à l'eau est indispensable dans un élevage laitier. Rapprochez-vous de la DEAL

Pouvez vous justifier d'une capacité professionnelle suffisante ? (certifiée par un diplôme agricole de niveau V minimum : BEPA, CAPA, BPA)

NON

OUI

Passez la formation à l'installation agricole du CFPPA au lycée agricole qui délivre un certificat de capacité professionnelle

Avez-vous suivi le stage collectif de professionnalisation (de minimum 40 heures) ?

NON

OUI

Adressez-vous au CFPPA du lycée agricole

Vous pouvez faire une demande de DIA. Le montant final est compris entre 16 500€ et 35 900€. Il varie en fonction de votre projet et de votre profil. Le versement est fait en 2 fois.

Comment obtenir la DIA ?

Adressez-vous à l'ASP pour rédiger le PDE (Plan de développement d'exploitation) et remplir le formulaire d'aide au démarrage pour les jeunes agriculteurs (DJA) de la mesure 6.1.1 avec l'appui des OPA.

Le dossier complet est ensuite adressé au service instructeur de la DAAF.

La DAAF instruit le dossier (analyse de l'éligibilité, ...) puis le présente au CRUP (Comité régional unique de programmation).

Si le dossier reçoit un avis favorable en CRUP, le préfet accorde les aides. Le bénéficiaire a alors 9 mois pour acquérir le statut d'agriculteur à titre principal ou secondaire.

La première tranche des aides (60%) est versée.

Déroulement du PDE. La comptabilité est à fournir annuellement.

Si les conditions sont respectées, versement de la deuxième tranche (40%) en 4ème ou 5ème année.

Une fois la DIA obtenue ...

Faites construire vos bâtiments d'élevage

Adressez-vous au centre de formalités des entreprises de la CAPAM pour obtenir un numéro SIRET

Immatriculez-vous à l'EDE (Etablissement de l'élevage) à la CAPAM pour recevoir un numéro de détenteur

Choisissez un vétérinaire sanitaire

Adressez-vous à la CAPAM pour obtenir votre registre d'élevage qui contiendra toutes les caractéristiques de votre élevage et que vous devrez conserver et renseigner tout au long de votre activité



QUELQUES IDÉES DE PRIX D'UN BÂTIMENT (EN JANVIER 2013)

Postes de dépenses	Prix bâtiment 72 m ² (= 50 cages reproducteurs environ)
Dalle béton	30 000 € ⁽¹⁾
Bâtiment	24 000 € ⁽¹⁾
Matériel d'élevage	15 000 € ⁽²⁾
Montage	8000 € ⁽¹⁾
TOTAL :	77 000 €

⁽¹⁾ Prix SOMADEV d'un bâtiment avicole (utilisable en cuniculture)

⁽²⁾ Prix issus du site internet lapiniere.com auxquels les frais de douane ont été ajoutés.

L'ACCÈS À L'EAU ET L'ÉLECTRICITÉ SONT OBLIGATOIRES POUR L'INSTALLATION D'UN BÂTIMENT EN VUE D'UN ÉLEVAGE SEMI-INTENSIF COMMERCIAL



Numéros utiles

—> Cabinet Vét. du Centre (Combani) : 02.69.60.75.01
 —> Cabinet Vétérinaire Domeon et Schuler (Mamoudzou) : 02.69.61.00.37
 —> CAPAM : 02.69.61.68.65 (Mamoudzou)
 —> CFPPA : 02.69.62.17.79

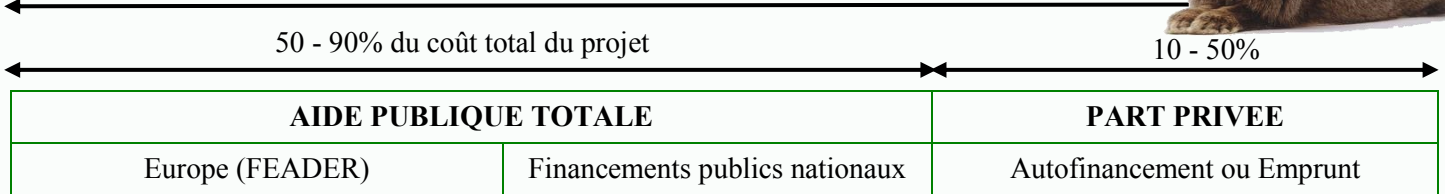
—> Conseil général : 02.69.64.90.00
 —> DARTM : 02.69.64.98.00
 —> DAAF : 02.69.61.12.13
 —> DEAL : 02.69.61.12.54

AIDE À LA MODERNISATION DE L'ÉLEVAGE

Les agriculteurs peuvent bénéficier d'aides à la modernisation lorsqu'ils souhaitent réaliser un investissement. Ces aides sont destinées à financer des investissements qui concourent à l'amélioration de la productivité des exploitations ou à leurs mises aux normes. Pour monter ce dossier de modernisation, vous devez vous adresser aux organisations professionnelles agricoles.



COÛT TOTAL DU PROJET



Conditions d'obtention de la modernisation

Avez-vous votre exploitation et votre résidence principale à Mayotte, êtes-vous âgé de moins de 65 ans et en situation régulière au regard de vos obligations sociales et fiscales, y compris celles de vos salariés ?

Vous ne pouvez pas bénéficier de ces aides

NON

OUI

Si vous êtes ressortissants de pays non-membres de l'Union européenne, pouvez-vous justifier d'un titre de séjour vous autorisant à travailler sur le territoire français pendant une période minimum de 5 ans à compter de la date du début du projet ?

NON

OUI

Rapprochez-vous du service de l'immigration et de l'intégration à la préfecture

Disposez-vous d'un titre foncier (titre de propriété, bail à la ferme) ?

NON

OUI

Vous pouvez peut-être occuper un terrain de la collectivité : rapprochez-vous du CG

Pouvez-vous justifier d'une capacité professionnelle suffisante ? (certifiée par un diplôme agricole de niveau V minimum)

NON

OUI

Passez la formation à l'installation agricole du CFPPA

Disposez-vous d'un numéro SIRET ? (Pour les sociétés de plus de 2 personnes : fournir un K-bis et un règlement intérieur)

NON

OUI

Adressez-vous au centre des formalités de l'entreprise à la CAPAM.

Avez-vous déclaré les surfaces support au projet ?

NON

OUI

Adressez-vous à la DAAF

Pour une demande supérieure à 20 000€, pouvez-vous justifier de :

- **Avoir au moins 3 années d'expérience professionnelle.**
OU bien : les candidats peuvent également justifier du suivi d'une formation d'insertion de 400 heures, par exemple au CFPPA ou à l'AGEPAC, associée avec 1 année d'expérience professionnelle.
- **Un projet global d'exploitation (PGE)**

Si oui, vous pouvez faire une demande de modernisation. Le montant final est compris entre 1000€ et 150 000€

Autres aides

- Aides de base en fonction de la surface agricole exploitée
- Les aides ODEADOM
- Les prêts à moyen terme spéciaux - jeunes agriculteurs (MTS-JA)
- ...

Pour plus de renseignements, vous pouvez vous adresser au service économique de la CAPAM

FICHE INDIVIDUELLE LAPINE MÈRE

PA = Palpation (+ ou -)		Femelle N° :		Cage N° :								
Elevage :		Entrée le :		Sortie le :								
Origine femelle :		Age 1ère saillie :		Cause de sortie :								
Saillie		Mise bas			Sevrage		Observations					
N°	Date	N° mâle	PA	Date	Nombre vivants	Nombre morts		Nombre adoptés	Nombre retirés	Date	Nombre	Poids
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												
13												

Source : Manuel de cuniculture en zone tropicale

FICHE INDIVIDUELLE LAPIN PÈRE

Source : Manuel de cyniculture en zone tropicale

		Mâle N° :		Cage N° :	
Elevage :		Entré le :		Sorti le :	
Origine mâle :		Age 1ère saillie :		Cause de sortie :	
N°	Saillie		Mise bas correspondante		Observations
	Date	N° femelle	Palpation	Nombre Nés totaux	
N°	Saillie		Mise bas correspondante		Observations
	Date	N° femelle	Palpation	Nombre nés totaux	
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					

